

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 15 juillet 2021

L'engagement fort de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en matière de Qualité de vie au travail (QVT) dans les établissements sanitaires et médico-sociaux se poursuit dans le contexte de crise sanitaire

La promotion des actions pour améliorer la qualité de vie au travail des professionnels des établissements et services du secteur de la santé est au cœur des préoccupations et de la politique régionale de l'ARS Nouvelle-Aquitaine depuis plusieurs années. Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, cette question est encore plus prégnante, car la crise sanitaire a fortement influé sur le quotidien des professionnels dans les établissements. Courant juin, l'ARS a par exemple proposé un webinaire « QVT » pour développer des espaces de discussion dans les établissements sur le travail pour favoriser l'expression des salariés.

Que signifie la « Qualité de vie au travail » pour un établissement ? Il s'agit d'une notion globale qui met l'accent sur une représentation positive du travail. Elle désigne et regroupe les actions contribuant à l'amélioration des conditions de travail pour les salariés, dans le but de garantir la sécurité et la qualité des soins. C'est également un axe important du Ségur de la santé, qui fixe comme priorité l'amélioration du quotidien des soignants et la prise en charge des patients.

>> La qualité de vie au travail : au cœur des préoccupations et de la politique régionale de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

Comme le souligne le [rapport](#) de Myriam El Khomri, ancienne ministre du Travail, la notion de QVT est un enjeu essentiel, qui s'inscrit pleinement dans la dynamique d'attractivité impulsée par les pouvoirs publics. En effet, au-delà des actions pour favoriser le bien-être au travail, la QVT est un véritable outil de transformation des organisations.

La qualité de vie au travail des professionnels des établissements et services du secteur de la santé est au **cœur des préoccupations et de la politique régionale de l'ARS Nouvelle-Aquitaine** qui depuis 2017, a alloué plus **de 20 millions d'euros pour le déploiement de sa politique QVT** ([aperçu des actions menées](#)).

>> Des ateliers Qualité de vie au travail organisés en région à destination des professionnels de santé

L'ARS Nouvelle-Aquitaine est restée mobilisée, tout au long de la crise Covid-19, pour continuer à promouvoir la QVT notamment en outillant les établissements qui s'engagent dans cette démarche.

Des **ateliers pratiques** sont par exemple organisés en région et visent à **répondre de manière opérationnelle à des problématiques de QVT** telles que :

- le partage de connaissance ;
- la valorisation, via les retours d'expérience, des actions mises en place par les professionnels ;
- l'identification de pratiques remarquables ;
- la constitution d'un réseau de pairs permettant le soutien et le partage de pratiques dans le temps.

Cette année, la semaine de la QVT s'est déroulée du 14 au 18 juin sur le thème « **Travailler ensemble** ». C'est dans ce cadre que l'ARS Nouvelle-Aquitaine a lancé le **premier webinaire digital sur le sujet « Mettre en place des espaces de discussion pour améliorer la Qualité de vie au travail »**. La création d'espaces de discussion sur le lieu de travail favorise l'expression des salariés qui vont définir ensemble les moyens d'agir sur le travail. **Organisé le 15 juin, ce webinaire a comptabilisé plus de 200 inscrits. Deux autres ateliers sont prévus d'ici la fin d'année** sur des thématiques remontées par les participants.

Ces ateliers sont mis en place dans le cadre d'un **partenariat avec l'ARACT Nouvelle-Aquitaine**, dont l'objectif est de favoriser et d'accompagner toutes les actions qui tendent à améliorer les conditions de travail. Ce partenariat permet de **développer des méthodologies et outillages spécifiques**, en mobilisant des établissements/services pilotes volontaires, ainsi que des acteurs relais du secteur, dans une optique d'essaimage à plus grande échelle. **Une cartographie régionale des bonnes pratiques est également en cours de construction.**

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine

N° presse : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr